

Coutances. Au collège Jean-Paul-II

Après les malaises, aucune explication

VINCENT Picquenot, directeur des lycée et collège Jean-Paul-II de Coutances, ne peut toujours pas expliquer la cause des malaises dont ont été victimes 19 personnes, le mercredi 21 juin, dans son établissement.

Vers 22 h 30, vingt-trois pompiers de Coutances, Agon, Pirou et La Haye étaient intervenus à l'internat du collège alors que plusieurs personnes présentaient des signes de malaises.

Dix-sept collégiens âgés de 12 à 16 ans avaient été pris en charge, ainsi que deux adultes. Cinq d'entre eux avaient été acheminés vers les hôpitaux de Saint-Lô et d'Avranches. « L'état de santé des enfants s'est amélioré rapidement », a rassuré mardi Vincent Picquenot. Ainsi, les cinq jeunes hospitalisés ont pu rentrer dès la nuit de mercredi à jeudi dernier. « Certains jeunes sont restés se reposer à la maison et les autres sont allés en classe. La situation était donc plutôt rassurante dès le jeudi matin. »

Le SDIS de la Manche, qui n'avait pas été en mesure de déterminer l'origine des malaises, avait toutefois rapidement écarté la thèse d'une intoxication au monoxyde de carbone.

L'Agence régionale de santé a, de son côté, levé dès le 23 juin la possibilité d'une intoxication alimentaire collective après avoir mené des investigations. « Notamment l'analyse des questionnaires alimentaires de l'ensemble des personnes ayant participé au repas du 21 juin au soir. »

Vincent Picquenot tient à remercier l'équipe de restauration, de l'internat ainsi que les familles. « Les échanges et la réactivité de chacun pour répondre aux services sanitaires ont permis d'avoir un retour rapide des conclusions. »



Les pompiers étaient intervenus au collège Jean-Paul-II de Coutances le soir du mercredi 21 juin.